

Après réflexions, échanges, propositions, amendement, nouvelle proposition, nouveaux amendements... Voici un petit comparatif des programmes 2010 / 2019 .
Les phrases sont extraites des programmes...

	2019	2010
Finalité	L'éducation physique et sportive vise à former, par la pratique physique, sportive, artistique, un citoyen épanoui, cultivé, capable de faire des choix éclairés pour s'engager de façon régulière et autonome dans un mode de vie actif et solidaire	L'éducation physique et sportive a pour finalité de former, par la pratique scolaire des activités physiques, sportives et artistiques, un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué.
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Développer sa motricité - Savoir se préparer et s'entraîner - Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif - Construire durablement sa santé - Accéder au patrimoine culturel 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer et mobiliser ses ressources pour enrichir sa motricité, la rendre efficace et favoriser la réussite - Savoir gérer sa vie physique et sociale - Accéder au patrimoine culturel
Compétences	L'enseignement de l'EPS vise la construction de compétences qui articulent différentes dimensions : motrices, méthodologiques et sociales. Cet enseignement contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation	Deux ensembles de compétences qui interagissent constamment dans la pratique : les compétences propres à l'EPS et les compétences méthodologiques et sociales. Une compétence témoigne de la possibilité d'agir volontairement et de manière efficace face à une famille de situations.
Champ d'apprentissage / CP	Cinq champs d'apprentissage constituent le parcours de formation du lycéen. Ils lui permettent de vivre des expériences corporelles, d'accéder aux savoirs scolaires et aux éléments d'une culture contemporaine.	Le cursus de formation du lycéen s'organise à partir de cinq compétences propres à l'EPS et de trois compétences méthodologiques et sociales.
	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée - Adapter son déplacement à des environnements variés ou incertains - Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée - Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner - Réaliser une activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée (CP1) ; - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains (CP2) ; - réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique (CP3) ; - conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif (CP4) ; • réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi (CP5).
Méthodes et sociales	Lien avec les objectifs généraux + compétence d'argumentation... + présents dans les AFL	Des CMS : - s'engager lucidement dans la pratique : se préparer à l'effort, connaître ses limites, connaître et maîtriser les risques, se préserver des traumatismes, récupérer,

		<p>apprécier les effets de l'activité physique sur soi, etc. (CMS 1) ;</p> <p>- respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité : juger, arbitrer, aider, parer, observer, apprécier, entraîner, etc (CMS 2) ;</p> <p>- savoir utiliser différentes démarches pour apprendre à agir efficacement : observer, identifier, analyser, apprécier les effets de l'activité, évaluer la réussite et l'échec, concevoir des projets (CMS 3).</p>
Déclinaison des compétences	<p>L'enseignement proposé aux élèves leur permet de développer et mobiliser des ressources nécessaires à la construction de compétences. Ces ressources sont des capacités, des connaissances et des attitudes. Elles entretiennent entre elles des relations d'interdépendance et sont indissociables les unes des autres.</p>	<p>Une compétence attendue en EPS, articule et intègre simultanément les dimensions motrices et méthodologiques et entretient une relation prioritaire avec l'une des cinq compétences propres à l'EPS. Elle se manifeste dans la pratique d'une activité physique sportive et artistique. Elle est constituée d'un ensemble de connaissances, capacités et attitudes permettant à l'élève de se conduire de façon adaptée et efficace dans une situation représentative de la richesse culturelle de l'APSA concernée. Elle finalise un cycle d'enseignement et atteste d'un niveau d'acquisition. Au terme des enseignements, seules les compétences attendues, qui constituent les acquisitions visées en EPS, s'observent et s'évaluent dans la pratique des activités physiques.</p>
	<p>Les connaissances permettent à l'élève d'analyser, de comprendre, d'identifier, de donner du sens, de concentrer son attention, de mémoriser, d'argumenter, de s'instruire sur le corps, l'effort, l'exercice physique et les activités physiques.</p> <p>Les capacités permettent à l'élève de réaliser des actions efficaces, de les coordonner, de percevoir et d'interpréter des sensations, de s'équilibrer, d'acquérir des techniques motrices.</p> <p>Les attitudes permettent à l'élève de s'engager dans des relations sociales de différentes natures (compétitives, collaboratives, collectives...), sur la base de valeurs morales et civiques. Elles recouvrent le respect de l'autre et de la</p>	<p>Les connaissances renvoient aux informations que doit s'approprier l'élève sur les activités physiques (règlements, évolution, formes sociales de pratiques, etc.), sur son fonctionnement corporel (éléments de physiologie de l'effort, de psychologie, etc.), sur l'activité d'autrui, sur l'environnement. Elles s'énoncent principalement sous forme de principes, de règles, de repères et nécessitent l'utilisation d'un vocabulaire spécifique.</p> <p>Les capacités attestent du pouvoir d'agir. Elles mobilisent des connaissances dans une situation particulière, se développent et s'observent dans la pratique effective. Elles recouvrent les dimensions motrices ou méthodologiques (par</p>

	<p>règle, la solidarité, l'écoute, l'entraide, l'empathie, la confiance en soi et les autres, la gestion des émotions... Ces attitudes permettent à l'élève d'apprendre à s'investir dans des rôles sociaux :</p> <p>} d'une part, ceux qui sont inhérents aux activités physiques sportives et artistiques (partenaire, adversaire, arbitre, chronométreur, juge...);</p> <p>} d'autre part, ceux qui appartiennent à la culture scolaire et permettent le travail collaboratif et le co-apprentissage.</p>	<p>exemple, les procédures d'observation, d'évaluation, etc.).</p> <p>Les attitudes se définissent comme une prédisposition à agir, une manière d'être et de penser qui organise les relations à soi, aux autres et à l'environnement. Elles sont sous-tendues par des valeurs. Elles renvoient à des postures intellectuelles, affectives et physiques liées à la confiance en soi, aux savoir-faire sociaux. Les verbes accepter, s'opposer, assumer, coopérer, se concentrer, faire confiance, respecter, écouter, caractérisent certaines attitudes.</p>
Offre académique et d'établissement.	<p>Chaque académie peut proposer une offre supplémentaire de cinq APSA maximum. Le projet pédagogique d'EPS peut retenir une pratique spécifique appelée « APSA d'établissement. En référence au champs d'apprentissage. (arrêté par le recteur)</p>	<p>L'offre de formation peut être élargie à un ensemble académique dont le nombre d'activités ne pourra excéder le quart de la liste nationale.</p> <p>Le projet pédagogique d'EPS peut retenir une activité spécifique. (Arrêté par le recteur.)</p> <p>(Pour ces activités : les niveaux 3, 4 et 5 de compétences attendues doivent être définis pour chacune d'elles).</p>
Organisation de l'EPS	<p>Les cinq champs d'apprentissage constituent un passage obligé + temps long préconisé sur champ 5</p>	<p>Le cursus en trois ans doit l'amener à construire progressivement des acquisitions dans les cinq compétences propres et les trois compétences méthodologiques et sociales.</p> <p>Attention spécifique pour la CP5</p>
Matrice (cf ex comparatif ci-dessous)	<p>Les apprentissages en EPS doivent conduire à l'acquisition de compétences qui s'objectivent en « Attendus de Fin de Lycée » (AFL) dans chacun des cinq champs d'apprentissage. Ces AFL couvrent les cinq objectifs généraux et articulent ainsi des dimensions motrices, méthodologiques et sociales.</p> <p>Les programmes fixent ces attendus de fin de lycée. Les enseignants sont responsables de la déclinaison des AFL par APSA et de la démarche pour les atteindre.</p> <p>Pour un champ d'apprentissage sont déclinés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les attendus de fin de lycée (qui incluent des compétences métho, sociales) - Et des éléments prioritaires pour atteindre ces AFL 	<p>Liste nationale des APSA par CP :</p> <p>Pour chaque APSA déclinaison des 3 niv de compétences attendues pour le cycle lycée.</p>

Seconde	Les élèves doivent être engagés dans un processus de création artistique	Il est attendu qu'au moins trois compétences propres à l'EPS, organisent l'offre de formation. Le programme national de la classe de seconde fixe comme niveau exigible le niveau 3 du référentiel national. Concernant les compétences méthodologiques et sociales, l'accent sera mis sur l'adoption d'habitude de travail, l'appropriation de règles de vie collective.
Première Terminale	L'EPS s'attache à différencier les conditions d'enseignement pour que chaque élève puisse progresser et réaliser des projets individuels et collectifs. L'accès progressif à l'autonomie conduit les élèves à opérer des choix dans des contextes de pratique différents	<u>Première</u> : compétences attendues de niveau 3 dans cinq APSA représentatives de cinq compétences propres, elle doit compléter l'offre de la classe de seconde. Elle permet également, pour certaines d'entre elles, d'atteindre le niveau 4 de compétence attendue. Concernant les CMS, l'accent sera mis sur la construction de l'autonomie d'apprentissage <u>Terminale</u> : Dans trois APSA représentatives de trois compétences propres différentes, le niveau 4 de compétence attendue est exigé. Concernant les CMS, l'accent sera mis sur la prise en charge de sa pratique physique et sur l'exercice de son autonomie
Liste APSA	Champ n°1 Courses, sauts, lancers, natation vitesse.	C P1 Course de 1/2 fond, course de haies, course de relais-vitesse, lancer du disque, lancer de javelot, saut en hauteur, pentabond, natation de vitesse, natation de distance.
	Champ n°2 : Escalade, course d'orientation, sauvetage aquatique, VTT.	C P2 Escalade, course d'orientation, natation sauvetage.
	Champ n°3 Danse(s), arts du cirque, acrosport, gymnastique.	C P3 Acrosport, aérobic, arts du cirque, danse, gymnastique (sol, parallèles, asymétriques, fixe, poutre), gymnastique rythmique.
	Champ n°4 : Badminton, tennis de table, boxe française, judo, basket-ball, football, handball, rugby, volley-ball.	C P4 Basket-ball, football, handball, rugby, volley-ball, badminton, tennis de table, boxe française, judo.
	Champ n°5 : Course en durée, musculation, natation en durée, step, yoga.	C P5 Course en durée, musculation, natation en durée, step

<p>Exemple de déclinaison des attendus Champs 1 (les autres champs sont déclinés de la même façon)</p>	<p>CHAMP D'APPRENTISSAGE n° 1 : Attendus de fin de lycée</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'engager pour produire une performance maximale à l'aide de techniques efficaces, en gérant les efforts musculaires et respiratoires nécessaires et en faisant le meilleur compromis entre l'accroissement de vitesse d'exécution et de précision. - S'entraîner, individuellement et collectivement, pour réaliser une performance. - Choisir et assumer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire. <p>Éléments prioritaires pour atteindre ces AFL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accroître son efficacité motrice par l'acquisition de techniques efficaces et la coordination des actions ; - Identifier et utiliser des principes mécaniques et ses ressentis (musculaires, respiratoires, émotionnels, psychologiques...) pour transformer efficacement sa motricité ; - Reconnaître et interpréter des sensations corporelles, les relier avec des repères externes pour réguler son effort ; se préparer à un effort spécifique, récupérer ; - Répéter et persévérer pour améliorer l'efficacité de ses actions ; utiliser différents supports d'observation et d'analyse pour apprécier des prestations ; choisir, mettre en œuvre et réguler un projet individuel et/ou collectif de performance ; - Assumer des rôles d'organisateur, de coach et d'entraîneur pour performer collectivement 	<p>CP1 : Course de Demi-fond</p> <p>Niveau 3 Pour produire la meilleure performance sur une série de courses, se préparer et répartir son effort grâce à une gestion raisonnée de ses ressources.</p> <p>Niveau 4 Pour produire la meilleure performance, se préparer et récupérer efficacement de l'effort sur une série de courses dont l'allure est anticipée.</p> <p>Niveau 5 Pour produire la meilleure performance sur une série de courses, anticiper, réguler et optimiser la répartition des allures et la récupération en fonction des ressources du moment.</p>
<p>Évaluation</p>	<p>L'évaluation des attendus de fin de lycée se réalise dans des activités physiques sportives ou artistiques, et s'organise à l'issue d'une séquence d'enseignement suffisamment longue pour permettre les apprentissages. Les équipes pédagogiques doivent construire les situations qui révèlent les AFL du champ d'apprentissage. La construction d'outils communs permettant d'apprécier, dans le continuum</p>	<p>L'évaluation des compétences attendues à l'issue des cycles d'enseignement permet à l'élève de se situer, d'apprécier ses acquis. Il revient aux équipes de construire des outils communs permettant d'évaluer le niveau d'acquisition des compétences attendues et de proposer un suivi des acquis.</p>

	de formation, le niveau de compétence des élèves est encouragée.	
	Paragraphe sur les usages numériques : L'enseignement de l'éducation physique et sportive au lycée doit s'appuyer sur les plus-values qu'apportent les usages du numérique.	Histoire des arts
	Responsabilité de l'équipe pédagogique et de l'enseignant : Dans le respect du projet pédagogique EPS, au sein de la classe, l'enseignant est maître de ses choix didactiques et pédagogiques ; il organise la pratique qui lui paraît la plus pertinente pour offrir les conditions d'enseignement optimales, adaptées aux enjeux fixés par les programmes nationaux, le projet pédagogique de l'équipe EPS ainsi qu'aux caractéristiques et besoins des élèves de la classe ou du groupe.	
	- Association sportive - Organiser les conditions d'enseignement de l'EPS dans l'établissement scolaire	- Organiser les conditions d'enseignement de l'EPS dans un établissement scolaire - L'association sportive : une formation complémentaire
	Un enseignement optionnel Une spécialité danse	Enseignement facultatif Enseignement Complémentaire